

## **Réunion du Bureau du 14 Février 2008**

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

### **Plan quadriennal : Compte rendu de la réunion du 7/02 à Paris :**

Étaient présents : Présidente, VP du CS et SG.

Globalement, l'étude de notre plan n'a pas avancé d'un pouce depuis plusieurs semaines et cette réunion s'est avérée très peu fructueuse avec l'impression que nos documents n'ont même pas été lus !

Quelques infos en vrac :

- Aucune création d'emploi (ni EC, ni administratif)
- Signature finale du contrat fin Juin à Paris
- Parution des ordonnance d'application de la loi Pecresse à la NC et la PF avant Août 2008 (c'était ce qui était écrit dans le texte de loi donc absolument rien de nouveau !!!)
- Intégration de l'IUFM au 01/01/09
- Possible passage du Président Sarkozy à l'UPF lors de son voyage en PF à partir du 14/04/08. Aucune instruction officielle à ce jour
- Insistance de la Présidente auprès de nos autorité de tutelle sur les problèmes de médecine préventive (médecin et infirmière) et de sécurité (agents de sécurité)
- Reconnaissance de l'Ecole Doctorale : rien de nouveau
- Reconnaissance des équipes de recherche : réponse sous 2 semaines (il faudra sans doute que nous relançons)
- Possible visite en PF de l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), peut-être en Mars prochain

### **Plan Ministériel « Réussir en licence » : note de Mme la Ministre Pecresse**

- Note du Ministère de plusieurs pages
- Allocation de 108 000 Euros (env. 13 MFCP) à l'UPF pour 2008 avec de fortes chances de reconduite du système les années suivantes.

Nous devons répondre au Ministère avant le 01/03/08 sur la façon dont nous avons traité l'amélioration de la réussite dans nos maquettes.

Tout le monde rappelle que cela est indiqué noir sur blanc dans les documents de notre contrat mais il semble qu'il nous faille préciser cela dans un courrier séparé !! Les Directeurs sont chargés de ce travail.

La somme de 108 000 Euros pourrait être utilisée pour :

- diminuer les seuils de création des groupes de TD,
- réévaluer les indemnités pédagogiques des RPs ou créer un RP adjoint à condition qu'ils assurent un suivi plus « individualisé » du parcours des étudiants

### **Sécurité du Campus :**

- Léon est actuellement en congés et sera remis à la disposition du HC début Mars 2008
- Les 5 ex-GIP qui avaient été mis à notre disposition ont été rendus au gouvernement suite à de nombreux problèmes concernant leur efficacité/utilité et les problèmes rencontrés par ceux-ci avec nos étudiant(e)s (plusieurs plaintes déposées auprès de la Présidente)
- 3 devis ont été sollicités auprès de « Tahiti Vigiles », « Jurion protection » et un troisième pour assurer la présence permanente d'un agent en ronde de 7h00 à 20h00 tous les jours de semaine et de 8h00 à 18h00 le Samedi hors périodes de fermeture officielle de l'établissement. Tarifs : entre 400 000 et 430 000 FCP par mois. Il est décidé de procéder à un test de cette solution sur un mois avant éventuelle proposition au prochain CA.

### Déménagement temporaire de la scolarité :

Les travaux devant se dérouler au dessus de la scolarité imposent son déménagement pour une période de plusieurs mois (sûrement au moins jusqu'à la fin de l'année universitaire actuelle).

Solution envisagée : récupérer 3 ou 4 bureaux au niveau du bâtiment G (préfabriqués sur le parking inférieur). Les personnes cédant leur bureau au bât G pourront être hébergées dans la salle dite « ex-Espadon » située au niveau 3 (je crois) du bât E. A l'heure actuelle les bureaux en G sont répartis comme suit :

- S. Richaud
- H. Veujoz + T. Porcher
- C. Lopes
- Logistique
- L. Tumahai
- ASCUP
- P. Gourdon
- Elus étudiants
- Bureau de Gestion : occupants ??
- J. Savariau

Les bureaux « Logistique », ASCUP, L. Tumahai et S. Richaud (toutes deux seraient d'accord pour un déménagement) pourraient être retenus mais cela reste à confirmer en fonction de la configuration des lieux.

Séance levée à 16h00.